

# RAPPORT MORAL 2023

NATHALIE HOARAU PRESIDENTE

# 01

2023 a été une année de transition cruciale pour la MJC avec la réussite opérationnelle de deux projets : le transfert au sein des locaux de l'école P Minot de l'accueil de loisir, puis l'absorption depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 des activités du périscolaire.

Ces projets portaient en eux la possibilité d'offrir aux familles bauloises un accueil et une organisation cohérents, dans la continuité de notre mission d'intérêt général.

Ces projets ont d'ailleurs été proposés par la municipalité à la suite d'un audit commandité en 2022.

Je tiens à remercier chaleureusement Alain Plissonneau, président du périscolaire, pour son engagement bénévole pendant plus de dix ans. Il a donné de son temps, de son énergie, de son intelligence pour que vos enfants soient gardés tous les matins et tous les soirs dans les écoles publiques bauloises.

Merci également à Karine Goujon, au bureau et au conseil d'administration, à Mme Margelli, à Christophe Mathieu, Annabelle Garand, Madame Filloux, et tous les intervenants de la MJC et de la municipalité qui ont participé à ces projets.

En 2024, la MJC de La Baule Escoublac fête ses 60 ans. Elle a été créée en 1964 à l'initiative d'un groupe de jeunes, soutenus par la municipalité. Elle compte aujourd'hui plus de 1400 adhérents, soit environ 8% de la population bauloise.

Hier encore, l'ambiance était morose, l'avenir incertain.

Si opérationnellement, 2023 a été un succès, nous rencontrons cette année de graves difficultés financières, dues :

Pour 2023, à

L'inflation,

L'augmentation légale des salaires depuis 2020,

L'augmentation du coût de l'énergie,

Le paiement des frais relatifs au bâtiment de la place des Salines, que nous n'occupons plus qu'au tiers depuis juillet 2023, sans aucune aide,

En 2024, à

La professionnalisation de la coordination et de l'administration du périscolaire,

L'augmentation des provisions retraite légales

L'augmentation des tarifs de tous nos services de 10% n'a pas suffi et nous ne pourrions pas augmenter plus nos prestations pour l'enfance, dont le tarif dépasse largement ceux des communes avoisinantes.

Par exemple :

Pour l'ALSH, 16€ max la journée avec repas à Guérande, 25€ max à Pornichet contre 31€ max à La Baule

Pour le périscolaire, de 0,10 à 1,63 la demi-heure à Pornichet, contre 1€ à 1,3€ à La Baule, 2,2€ max quelle que soit la durée à Guérande

**En 2024 nous devons assainir la situation pour que la MJC soit pérenne.**

La municipalité s'engage à rembourser les frais de gaz et d'électricité, les frais de ménage de l'école Paul Minot, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 100 000€.

Ce soir, il vous sera proposé un budget 2024 à l'équilibre.

Il faudra au président ou à la présidente élu ce soir de travailler en partenariat avec la municipalité pour assurer la pérennité de la MJC.

C'est un service rendu aux bauloises et baulois.

Je veux croire que nous passerons ensemble cette période difficile de transition, et que la MJC continuera son travail d'intérêt général en 2025.

Nathalie HOARAU